

Le Pic cendré

(*Picus canus*)

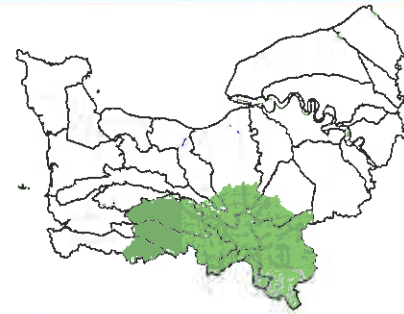
RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE



© J. RIVIERE - GONNI

Le Pic cendré, originaire d'Asie a occupé progressivement l'Europe de l'Est et l'Europe centrale. Sa colonisation de l'Ouest s'est heurtée à la concurrence du Pic vert dont il est un

proche cousin. Ils sont d'ailleurs assez difficiles à discerner l'un de l'autre lors d'une rencontre fugace. Il est néanmoins beaucoup moins familier et sa discrétion naturelle tend à le faire passer pour probablement plus rare qu'il ne l'est réellement. Le Pic cendré est résident toute l'année en Normandie.



HABITAT DE L'ESPÈCE

→ Habitant des forêts mais ne délaissant pas les paysages semi-ouverts (vergers, bocages), le Pic cendré est l'un des principaux utilisateurs des vieux arbres morts ou dépérissants. Il habite également les peupleraies, les aulnaies et les chênaies.

→ Son territoire couvre environ 50 hectares.

→ Le Hêtre, le Chêne et les têtards de Châtaignier sont ses essences privilégiées de nidification. Il réutilise plusieurs fois la même cavité.

→ Son régime alimentaire est principalement constitué de fourmis mais reste assez diversifié (insectes de toutes natures, fruits, graines...).

→ Il se nourrit essentiellement au sol sur du bois mort et des vieilles souches, ou sur la zone basse des arbres morts.

Description

- **Identification** - Couleur dominante verdâtre. Tête et cou gris avec une fine tache noire soulignant la joue. Le mâle se distingue de la femelle par une tache frontale rouge vif. Le ventre est beige-clair.

- **Biométrie** - Taille : 25 cm - Envergure : 40 cm - Poids : 125 à 165 g. Dans la famille des Pics, il présente une taille moyenne, du gabarit d'une petite tourterelle.

- **Comportement** - Très bon grimpeur, il s'appuie sur sa queue très robuste et progresse par petits bonds sur le tronc. Il est très discret et se laisse difficilement observer.

- **Vol** - Vol court et ondulé assez peu différent du vol du Pic vert.

- **Indice de présence** - C'est son chant qui permet assurément de détecter sa présence. Il est caractérisé par un ralentissement et une gamme descendante en fin de phrase. Les séries de tambourinements n'excèdent pas deux secondes.

- **Nid** - La cavité est creusée principalement dans les Hêtres morts ou dépérissants. Il exploite d'autres essences (le plus souvent feuillues) en l'absence de Hêtre. Le trou de 5 à 6 cm se situe vers 5 m de haut.

- **Nidification** - Ponte en mai-juin de 6 à 7 œufs. Ils sont couvés 14 à 18 jours par les deux parents. Les jeunes restent au nid 24 jours environ puis s'émancipent trois semaines plus tard.

Intérêt écologique

→ Le Pic cendré est une espèce nicheuse sédentaire protégée au niveau national et inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux (A234 - Natura 2000). Il est signalé sur 1 site Natura 2000 et sur 14 ZNIEFF en Basse-Normandie.

→ Il constitue un bon indicateur de la masse de bois mort et dépérissant en forêt.



© J. RIVIERE - GONNI

Pic Cendré mâle

Le Pic cendré



Notes de terrain :

GESTION DE L'ESPÈCE

Objectif général de gestion

Maintenir des arbres à cavités (Hêtre notamment) et du bois mort au sol contribue très efficacement à la richesse de l'habitat du Pic cendré.

Gestion sylvicole

↳ Les modes de traitement en préparation à la **conversion** des taillis et taillis-sous-futaie, en **futaie régulière** ou en **futaie irrégulière** feuillue ou mixte sont favorables à l'espèce.

↳ Le maintien d'une mosaïque de peuplements de futaie sans préférence particulière de mode de traitement, constitue une diversité de milieux favorable à l'espèce.

↳ La phase de **régénération artificielle** ou **naturelle**, à l'échelle des unités de gestion de nos forêts normandes, n'a aucun impact sur l'oiseau qui se déplace sur une cinquantaine d'hectares.

FAVORISER

A EVITER

↳ Evolution homogène à l'échelle de grands massifs vers la **futaie résineuse**.



Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat

↳ Laisser sur place une quantité de bois mort significative, notamment au sol.

↳ Conserver des chandelles très propices à l'espèce.

↳ Ne pas broyer les souches et les laisser à la colonisation des insectes saprophytes.

↳ Éliminer l'utilisation de produits agropharmaceutiques, contre les insectes en particulier.

↳ Conserver les arbres à cavités.

↳ Limiter la fréquentation des zones de nidification entre mai et juillet.

Futaie irrégulière

↳ Futaie feuillue ou mixte irrégulière : rechercher la structuration verticale du peuplement.

↳ Abandonner au vieillissement quelques arbres à l'hectare.

↳ Des exploitations dans les gros bois, interrompues de **mai à juillet**, période pendant laquelle les jeunes sont dans les nids.

Remarque : période de montée de sève de tout façon défavorable à l'exploitation des feuillus.

↳ Des **îlots de vieillissement** et/ou **arbres morts** et **arbres à cavité** maintenus en proportions raisonnables.

Variante « réserve intégrale »

↳ Abandon de la récolte de bois qui se dégrade sur pied ou au sol.

Remarque importante : Théoriquement, le Pic cendré n'occupe pas le territoire du Pic vert. La présence de ce dernier éliminerait donc l'implantation locale du Pic cendré.